



MÉTIERSculture
région Centre-Val de Loire

Plateforme
Emploi, Formation, Compétences Culture
en région Centre-Val de Loire

Cahier des charges :

**Soutien aux dispositifs d'accompagnement à
la sécurisation des parcours professionnels
et professionnalisation des acteur·rices
régionaux·ales de la culture**



1. Objet du cahier des charges

Le présent document constitue le cahier des charges sur la mise en œuvre du soutien aux dispositifs d'accompagnement à la sécurisation des parcours professionnels et professionnalisation des acteur·rices de la culture du Centre-Val de Loire.

2. Les acteur·rices

Métiers Culture :

Depuis 2022, Métiers Culture est piloté par un comité de gouvernance, composé de quatre fédérations ou agence représentatives des intérêts des acteur·rices culturel·les intervenant dans les différents champs de la culture sur le territoire régional.

Avec le soutien de la région Centre-Val de Loire, Métiers Culture a développé une plateforme collaborative sur l'emploi, la formation et les compétences dans le secteur culturel POUR les acteur·rices et alimentée PAR les acteur·rices.

En prenant appui sur les organismes de formation et d'accompagnement de la Région, Métiers Culture a vocation à imaginer des dispositifs et des actions pour consolider les emplois, les structures et développer des activités locales autour de l'emploi et la formation dans le secteur culturel régional dans une démarche collective inter-filière.

Depuis sa création, Métiers Culture a travaillé sur 4 axes :

1. La construction d'un cadre de concertation permanente
2. Le développement de l'observation et de la ressource
3. L'accompagnement et l'expérimentation d'innovations socio-économiques
4. La définition et la construction d'actions et de dispositifs de formation innovants.

Il a été décidé, pour la période 2023-26, de travailler en priorité l'Observation régionale de l'emploi et des compétences, et la sécurisation des parcours professionnels.

La Fracama :

La Fracama s'est constituée dès 1999 dans le but de fédérer les acteurs du champ des musiques actuelles en Centre-Val de Loire autour d'un objectif commun d'intérêt général : œuvrer collectivement au développement d'une filière régionale solidaire, structurée et équilibrée.

La Fracama est forte d'un réseau actif et motivé d'une cinquantaine de membres implantés dans les 6 départements de la région, qui représentent plus d'une centaine de salariés. Ensemble ils couvrent un panel représentatif de la filière musicale de la région dans sa diversité (centres d'enseignement et de formation, studios d'enregistrement et/ou de répétition, salles de concert, festivals, labels, tourneurs, managers, radios...).

Pôle régional Musiques actuelles depuis 2004, ses actions lui ont permis d'accéder à une reconnaissance nationale, développée notamment au travers de ses coopérations inter-régionales et en lien direct avec diverses instances nationales.

Par ses actions, la Fracama veut encourager les coopérations vertueuses, défendre les principes

de l'ESS, de valoriser la diversité des esthétiques, d'interroger les pratiques au regard de la notion de Droits Culturels, de s'adapter par l'expérimentation aux évolutions d'un secteur complexe et dynamique.

devenir.art :

devenir.art fédère de manière ouverte des personnes physiques et morales qui œuvrent directement dans le champ des arts visuels, soutiennent et/ou portent un intérêt pour ses enjeux. devenir.art est porteur d'une parole collective destinée à soutenir une meilleure prise en compte des arts visuels dans les politiques publiques.

Ses actions visent à augmenter l'émergence et la recherche, la juste rémunération, la visibilité et la présence des artistes et de leurs créations, ainsi que des activités des acteur·rice·s de la création, diffusion, formation,... Le réseau agit à l'échelle du Centre-Val de Loire, participe également aux débats nationaux et aux initiatives internationales, notamment européennes.

En tant que réseau transversal d'acteur·rice·s, devenir.art ne se substitue pas à elles·eux mais a vocation à renforcer leurs présences et moyens d'actions. devenir.art crée du lien, favorise l'interconnaissance, la mise en relation professionnelle, et les échanges avec d'autres secteurs d'activités.

devenir.art est à la fois un moyen, un support et un relai. Il concerne les professionnel·le·s du secteur, celles·eux d'autres domaines qui sont en interface avec lui, in fine les publics destinataires de l'engagement des acteur·rices.

Le réseau souhaite également accompagner les élu·es locaux·ales dans leur projet de territoire, être une ressource, les mettre en lien avec les acteur·rices pour les accompagner dans le développement du dynamisme de leur territoire.

Ses membres et salarié·e·s produisent des dispositifs, des informations et des données qui participent à la structuration de l'écosystème des arts visuels.

Ciclic :

Ciclic Centre-Val de Loire, l'agence régionale pour le livre et l'image, met en œuvre un service public culturel né de la coopération entre la Région Centre-Val de Loire et l'État.

L'agence propose une grande diversité de services et d'actions qui vont de l'administration de fonds de soutien au cinéma, à l'audiovisuel et au secteur du livre à la consolidation des projets et des parcours des professionnels et des artistes par le biais de formations et de résidence mais aussi des programmes d'éducation à l'image et au livre sur le temps scolaire et extra-scolaire.

Ciclic Centre-Val de Loire permet au plus grand nombre, habitants et citoyens, d'accéder aux œuvres cinématographiques et littéraires dans l'ensemble du territoire régional marqué par la ruralité.

L'agence gère et anime un programme régional de collecte, de mémoire et de conservation d'un patrimoine immatériel remarquable autour de l'image filmée.

L'ensemble de ces actions et services a su démontrer sa cohérence et sa pertinence faisant de Ciclic Centre-Val de Loire un outil unique en son genre qui s'appuie sur le soutien pérenne et la confiance portée par les collectivités publiques au sein du conseil d'administration ainsi que sur les compétences de ses équipes basées à Château-Renault, Vendôme, Issoudun et Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Scène O Centre :

Le réseau Scène O Centre existe depuis 30 ans. Il réunit aujourd'hui une grande diversité

d'acteurs culturels de la Région Centre-Val de Loire : scènes labellisées ou conventionnées, théâtres de villes, services municipaux ou communautaires dont 25 porteurs des PACTS, présents en milieu urbain, péri urbain ou en milieu rural. Ces acteurs coopèrent en faveur de la création et la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire.

Le réseau tire sa force de sa diversité : 11 lieux labellisés (3 des 4 scènes nationales, les 4 scènes conventionnées, les 2 centres dramatiques nationaux, les 2 centres chorégraphiques nationaux), 4 théâtres de ville, 24 services culturels, les 4 pôles ressources régionaux, 6 intercommunalités et 10 associations culturelles.

L'ensemble des opérateurs appartiennent directement ou indirectement au secteur public de la culture et partagent des valeurs communes liées aux missions de service public en faveur d'un accès aussi large de possible du public à la culture. Les scènes labellisées, en appui sur leur cahier des charges d'un côté, les services culturels municipaux et intercommunaux de l'autre, contribuent tous et de manière complémentaire au développement culturel des territoires.

Cette diversité des réseaux est un élément fondamental pour la diversité de la production artistique elle-même et la coopération entre les membres du réseau est un enjeu majeur pour la vitalité de la création et la diffusion artistique sur le territoire.

3.Contexte

En 2018, la région Centre-Val de Loire comptait environ 2 500 entreprises des secteurs culturels. Elles représentent 3,2 % de l'ensemble des entreprises des secteurs marchands et non marchands dans cette région. Elles sont pour la grande majorité des TPE. La culture représentait 3 % des emplois de la région Centre-Val de Loire (soit 29 700 emplois) en 2019 d'après Eurostats.

Un secteur en crise

La crise covid a eu un impact fort sur le modèle économique des structures, avec la mise à l'arrêt partiel ou total du secteur lors des différentes phases de confinement/déconfinement, qui n'ont pas été sans conséquences sur l'emploi des entreprises culturelles (chômage partiel, vague de reconversion actuelle, prolongation de son intermittence...). Cette crise n'a fait que renforcer les inégalités en impactant plus fortement les structures et personnes déjà les plus fragiles économiquement comme les intermittent-es, indépendant-es et les micro-structures, plus particulièrement sur les activités de création, production et diffusion de spectacles, films, expositions, etc.

A une crise en succède une autre, la culture subit de plein fouet l'explosion des coûts de l'énergie, poussant les structures à réinterroger leur modèle socio-économique une nouvelle fois.

De plus, il n'est plus possible aujourd'hui d'envisager une création d'activité sans prendre en compte les grands enjeux environnementaux et sociétaux qui nous concernent tous-tes et nécessitent de nouvelles formes d'accompagnements.

Dans ce contexte exceptionnel amené à durer, il convient de renforcer la mission de sécurisation des parcours professionnels mise en œuvre par Métiers Culture pour accompagner les professionnel·les émergent-es du secteur à développer leurs projets professionnels et entrepreneuriaux.

4.Objectifs :

Le soutien aux dispositifs d'accompagnement à la sécurisation des parcours professionnels et

professionnalisation des acteur·rices régionaux·ales s'inscrit dans le cadre du fonds de "Sécurisation des parcours professionnels dans le secteur culturel" de Métiers Culture qui doit servir à des actions fléchées sur de l'emploi faisant appel à une méthodologie permettant aux bénéficiaires :

- d'analyser la situation de leur structure,
- d'en identifier les freins et ses atouts,
- de leur permettre de se projeter dans une stratégie à long terme.

5. Typologie des projets éligibles :

Pour être éligibles à l'appel à projets, les dispositifs candidats devront :

- Porter sur un accompagnement de plus de 4 mois de leurs porteur·euses de projet/bénéficiaires.
- Mêler des temps accompagnements et de suivi individuels (RDV ressources, conseils...) des porteur·euses de projet et des temps collectifs (ateliers d'échanges de pratiques professionnelles, temps de sensibilisation/présentation, formations courtes...)

Les dispositifs candidats devront utiliser une méthodologie d'accompagnement permettant la sécurisation des parcours professionnel telle que définie ci-dessus.

Les porteur·euses de projet/bénéficiaires accompagnés·es doivent obligatoirement résider en région Centre-Val de Loire et œuvrer dans le secteur de la culture sur ce territoire.

Les structures répondantes à l'appel à projets doivent avoir leur siège social en région Centre-Val de Loire et exercer un grande partie de leurs activités sur ce territoire.

6. Organisation et calendrier de l'appel à projets :

- Publication de l'appel à projets le 18/03/2024.
- Les réponses à l'appel d'offres sont attendues pour le 30/04/2024 à 23h59.
- Les porteur·euses de projets retenus·es seront notifiés·es des suites données à leur dossier fin juin 2024 au plus tard.
- Mise en œuvre des projets (planification et engagement dans les projets) avant le 31/12/2024 dans le cadre d'un conventionnement entre la structure porteuse du projet et la Fracama (qui porte administrativement Métiers Culture).
- Fourniture des éléments définitifs de bilans demandés pour le 30/04/2025 au plus tard.

7. Livrables attendus :

Pour être recevables, les réponses au cahier des charges devront comporter les éléments suivants :

- Le dossier de demande ci-joint dûment complété
- Un budget prévisionnel du dispositif

Le rapport inclura tous les documents nécessaires à l'argumentation développée par l'organisme demandeur et à la bonne compréhension du projet.

8.Coordonnées de contacts

Jean-Noël Bigotti,
Coordinateur de Métiers Culture
jnbigotti@metiersculture.fr

Jean-Baptiste Réblé
Chargé de missions Métiers Culture
missions@metiersculture.fr